

SCALDO *Mag*



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS POUR NOS JEUNES

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



 www.escaudoeuvres.fr
 facebook.com/ville.escaudoeuvres.officialle
 www.instagram.com/escaudoeuvres_maville

 Escaudoeuvres connectée
 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
 03 27 72 70 70

M. Thierry BOUTEMAN - Maire d'Escaudœuvres



Chères Scaldobrigiennes, Chers Scaldobrigiens,

Les finances publiques de notre pays connaissent, depuis plusieurs décennies, une situation de déficit chronique liée aux différentes crises majeures qui se sont succédées (crise des subprimes de 2008, crise sanitaire de 2020 ou regain de l'inflation compensé par de coûteuses mesures de défense du pouvoir d'achat). Cette inexorable ascension qui atteint un niveau stratosphérique de plus de 3 200 milliards d'euros oblige, dès aujourd'hui, la France à réduire impérativement son déficit public.

À l'heure où le gouvernement et nos parlementaires se doivent de nous présenter une trajectoire crédible, la crise politique que nous traversons depuis la dissolution de l'Assemblée nationale complexifie la situation. Le vote de la motion de censure du 4 décembre dernier qui a renversé le gouvernement de Michel BARNIER nous confirme bien ce malaise démocratique. Comme l'a mentionné Michel BARNIER à la tribune de l'Assemblée nationale, nous savons pertinemment que, malgré le vote de cette censure, cette réalité budgétaire se rappellera à tout gouvernement quel qu'il soit.

Le budget des collectivités territoriales pour l'année 2025 risque certainement d'être impacté et cette période d'incertitude budgétaire nous appelle de nouveau à la prudence. Dans cette hypothétique situation, nos capacités d'action seront fragilisées et la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement s'avèrera essentielle. C'est pourquoi nous avons, comme l'année dernière, fait le choix de **ne programmer aucun événement festif à la salle polyvalente les deux premiers mois de l'année**. Pour rappel, **notre plan communal de sobriété reste toujours en vigueur** et je sais pouvoir compter sur la responsabilité de l'ensemble des utilisateurs de nos infrastructures communales.

Depuis le 2 décembre, une **enquête publique relative à la modification de droit commun de notre Plan Local d'Urbanisme** est ouverte dans le cadre du projet de l'implantation de l'usine Agristo. Vous pouvez jusqu'au 6 janvier consulter le dossier, rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences et formuler vos remarques et vos propositions. **Ce projet d'implantation est très rigoureusement suivi par l'ensemble des élus** qui interpellent, lors des différents comités techniques, les services de l'État ou les dirigeants d'Agristo sur les sujets qui peuvent vous préoccuper : sécurité, gestion de l'eau, trafic routier, ... Suite à notre demande, **l'entreprise Agristo vous apportera les premières réponses très prochainement**.

Au mois de novembre, notre député de circonscription, M. DUFOSSET, écrivait à l'ensemble des maires de notre territoire pour nous alerter face aux inquiétudes exprimées par un grand nombre d'acteurs de secteur industriel de la 18^e circonscription et pour nous assurer son soutien. En effet, il semblerait que plusieurs entreprises industrielles feraient face à des difficultés suffisamment graves pour envisager des réductions d'effectifs ce qui ne manquerait pas d'affecter durablement la situation économique et sociale de notre territoire.

Pour rappel, **le projet d'implantation de l'usine Agristo est porteur de 140 emplois directs à l'ouverture de l'usine pour atteindre 300 à 350 emplois directs à pleine capacité de production**.

En serait-il de même avec l'installation d'un parc solaire ?

Les enjeux majeurs de notre territoire restent son attractivité et sa capacité d'attirer les investisseurs et les entreprises afin de favoriser l'emploi, l'arrivée de nouveaux habitants, ainsi que la préservation de nos commerces et de nos écoles.

Sur la zone du Lapin Noir, le permis de construire déposé par la société "**La fABrique à sucre**" vient d'être accordé. Les travaux devraient commencer très rapidement avec une **première campagne programmée à l'automne 2025** si les délais de construction sont respectés.

Tereos poursuit le **démantèlement de la sucrerie** qui devrait se **finaliser pour la fin du premier trimestre 2025**. Le **parking à l'entrée de la rue d'Erre** est créé et déjà très apprécié par les riverains. Un **abaissé de bordures remplacera prochainement les bordures actuelles** afin de simplifier les entrées et sorties.

Les **travaux d'aménagement du bassin de décantation "Le château"** se finalisent. Nous devrions pouvoir bénéficier de ce **nouvel espace de promenade dès le printemps**. Le **prolongement de notre coulée verte**, sur l'ancienne voie ferrée de la sucrerie, **devrait être achevé dans les prochaines semaines**.

Depuis le mois de septembre, **nos jeunes bénéficient d'un nouveau plateau multisports**. Initié par le conseil municipal des jeunes et piloté par la commission des sports, cet aménagement situé dans la rue du Marais offre la possibilité de se divertir sur la piste de bicross ou avec les différents plateaux sportifs. Très fréquenté et apprécié par nos adolescents en cette période automnale, il permet ainsi de **compléter l'offre de jeux dans la commune**.

Comme annoncé dans le précédent ScaldoMag, la commission de l'environnement a candidaté pour l'**obtention de la labellisation dite "Villes et villages fleuris"**. Le 5 décembre, la politique environnementale menée depuis 4 ans et le travail des agents municipaux ont été récompensés en recevant le **prix d'honneur mention bien**. Pour rappel ce label tient compte de l'**esthétique** et de la **beauté des massifs**, mais aussi de la **démarche de protection environnementale**. Ce prix atteste bien que la nature à toute sa place à Escaudœuvres.

Afin de renforcer la sécurité des Scaldobrigiens, **des caméras de lecture de plaque et de vidéosurveillance seront installées très prochainement**. Suite au départ de notre policier municipal, la phase de recrutement vient de se terminer. **Notre nouveau policier municipal prendra ses fonctions en mars prochain**.

Les travaux et les projets dans la commune se poursuivent : la chaudière du centre culturel Jacques Brel va être remplacée, la réfection du dortoir de l'école maternelle Suzanne Lanoy se termine, l'éclairage du city stade vient d'être changé et, suite à la démolition des maisons dans la rue d'Erre pour le projet de béguinage, le terrain de la friche Vandorpe est en phase de nettoyage.

Comme vous le voyez, **l'équipe municipale continue à œuvrer pour l'intérêt général et l'amélioration de notre cadre de vie**.

Avec l'organisation de notre marché de Noël le week-end du 6, 7 et 8 décembre, la magie de Noël s'est installée, nous laissant entrer dans la dernière ligne droite qui nous conduit aux fêtes de fin d'année, où pendant quelques jours nous allons tenter, par des moments partagés en famille ou entre amis, d'oublier les problèmes du quotidien, ainsi que toutes les tensions mondiales qui nous entourent.

Au nom du conseil municipal et des agents communaux, je vous souhaite d'excellentes fêtes remplies de joie, de santé et de bonheur.

Bien à vous,

Thierry BOUTEMAN
Maire d'Escaudœuvres

M. Thierry BOUTEMAN

Maire d'Escaudœuvres

- ✓ Disponible sur rendez-vous à prendre à l'accueil de la mairie

M^{me} Agnès BILBAUT1^{re} adjointe au maire

Déléguée au C.C.A.S.

M. Thomas FRÉMOND2^e adjoint au maire

Délégué à l'environnement et à la transition écologique

- ✓ Disponible sur rendez-vous le lundi

M^{me} Corinne CAMBAY3^e adjointe au maire

Déléguée à l'urbanisme

- ✓ Disponible sans rendez-vous les 2^e et 4^e mercredis de 9 h à 12 h (sauf juillet et août)

M. Nicolas VANESSCHE4^e adjoint

Délégué aux finances

M^{me} Murielle SAKALOWSKI5^e adjointe

Déléguée aux écoles et à la petite enfance

M. Jean-Jacques DESPIERRE6^e adjoint

Délégué à la voirie et aux travaux

M. Laurent LERICHE

Conseiller municipal

Délégué aux sports

M. Christian HENNEBICQ

Conseiller municipal

Délégué à la sécurité

M. Michaël OLIVIER

Conseiller municipal

Délégué à la jeunesse

M^{me} Delphine VÉRIN

Conseillère municipale

Déléguée aux associations et aux commerces

M. Loïc DUCATILLION

Conseiller municipal

Délégué aux fêtes et aux cérémonies

M^{me} Gwenaëlle PRINCE

Conseillère municipale

Déléguée à la culture

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ET SI VOTRE CŒUR ESSAYAIT DE VOUS DIRE QUELQUE CHOSE ?

L'insuffisance cardiaque touche 1.5 million de Français, notamment les plus de 60 ans. Malgré sa progression dynamique, l'insuffisance cardiaque et ses symptômes restent peu connus.

**4 SIGNES D'ALERTE**

L'essoufflement ou dyspnée : difficulté à reprendre son souffle après un simple effort ou au repos.



La prise de poids : 2 à 3 kg en quelques jours sans explication.



Les œdèmes : sur les pieds et chevilles.

La fatigue physique : lors d'activités quotidiennes, comme la marche, la montée des escaliers ou le port de charge.

En présence de l'un ou plusieurs de ces symptômes, consultez votre médecin traitant.

LE DIAGNOSTIC ET LA RECHERCHE DE SA CAUSE

Le bilan médical permet au médecin de confirmer l'insuffisance cardiaque, d'en évaluer la gravité et d'en rechercher la cause pour permettre une prise en charge adaptée :

- ◆ **un bilan sanguin** : pour rechercher des anomalies des graisses, de la glycémie, des fonctions rénales, hépatiques...
- ◆ **un bilan cardiaque** : pour rechercher des anomalies sur le cœur et les poumons.

4 BONS RÉFLEXES À METTRE AU CŒUR DE VOTRE VIE

- ◆ **Bouger chaque jour renforce le cœur et permet de se sentir mieux** : environ 30 minutes par jour, en y allant progressivement. En fonction de ses capacités, on choisira le ménage, la marche en promenade... ou rapide, le vélo, la danse, la course à pied, le jardinage...
- ◆ **Se peser régulièrement permet de détecter une prise de poids rapide, signe d'une aggravation de l'insuffisance cardiaque** : selon les consignes du médecin, on prendra son poids au minimum deux fois par semaine, voire tous les jours. Chaque fois, dans les mêmes conditions sans oublier de noter son poids.
- ◆ **Respecter son traitement et ses rendez-vous protège d'une aggravation de la maladie** : bien prendre son traitement tous les jours et ne pas l'arrêter sans avis médical. S'organiser et planifier, à l'aide d'un pilulier par exemple.
- ◆ **Limiter le sel permet d'éviter la rétention d'eau et de réduire le risque d'élévation de la pression artérielle, qui fatiguent le cœur** : limiter la quantité de sel à 6 g par jour. Ne pas saler à table ou lors de la préparation des plats et choisir ses aliments en prenant en compte leur teneur en sel.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur <https://www.ameli.fr/hainaut/assure/sante/themes/insuffisance-cardiaque>



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION, C'EST EN 2025 !

Le prochain recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025 sur notre commune, mené par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E.) en partenariat avec la mairie.

En début d'année 2025, le recensement de la population d'Escaudœuvres aura lieu pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

COMMENT SE DÉROULE LE RECENSEMENT ?

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les 5 ans. **Un agent recenseur**, recruté par la mairie, **vous fournira une notice d'information** soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Ce document est indispensable pour vous faire recenser : suivez simplement les instructions qui y sont indiquées et gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 22 janvier, contactez la mairie au 03 27 72 70 80.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- ◆ **déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
- ◆ **définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... ;
- ◆ **identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), **de commerces, de logements...**

Pour toute information, veuillez vous rapprocher du service recensement de la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2025

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.

Et si je ne suis pas chez moi ? Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant. Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ? Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger. Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne. Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile. Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire. (maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr)

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2025

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ? Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ? Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ? Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ? Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ? Nom, prénom, etc. Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

[le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr)

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

ENQUÊTE FAMILLES DE L'I.N.S.É.É.

En 2025
vous devez aussi
répondre à



l'enquête
Familles

Associée au recensement de la population, l'enquête Familles de l'I.N.S.É.É. est obligatoire. Elle a pour objectif de saisir les grandes évolutions de la société et complète les informations issues du recensement, notamment sur les situations et les modes de vie des familles.

Pour le recensement de la population, le territoire de notre commune sera découpé en 8 districts. L'enquête Familles sera menée auprès des hommes dans 3 de ces districts et aura lieu aux mêmes dates, c'est-à-dire du 16 janvier au 15 février 2025. Les districts concernés par cette enquête seront précisés début janvier.

Les agents recenseurs feront remplir à cet effet des questionnaires familles dédiés sur papier ou sur Internet et en assureront la collecte.

L'enquête Familles complète le recensement avec des questions sur...

... les membres de votre famille
qui ne vivent pas avec vous :
vos enfants qui vivent avec leur
autre parent, vos petits-enfants,
vos parents...



... votre histoire familiale :
quand vous êtes parti(e) de chez vos
parents, quand vous vous êtes
mis(e) en couple pour la première fois...

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE D'ESCAUDŒUVRES MODIFICATION DE DROIT COMMUN N° 2 DU P.L.U. ET ALIÉNATION DE CHEMINS RURAUX AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-114 du 08 novembre 2024, Monsieur le Maire d'Escaudœuvres a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la modification de droit commun n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et sur l'aliénation d'une partie du chemin rural dit « du Marais » et du sentier rural correspondant, ainsi que d'une partie d'un ancien fossé limitrophe de la commune d'Escaudœuvres. Monsieur Claude NAINVIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie du **lundi 02 décembre 2024 à 9 h 00 au lundi 06 janvier 2025 à 17 h 00**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- Le lundi 02 décembre 2024 de 9 h à 12 h,
- Le vendredi 06 décembre 2024 de 14 h à 17 h,
- Le jeudi 12 décembre 2024 de 9 h à 12 h,
- Le samedi 21 décembre 2024 de 9 h à 12 h,
- et le lundi 06 janvier 2025 de 14 h à 17 h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- soit en version papier : en mairie d'Escaudœuvres, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (hors jours fériés, et fermetures exceptionnelles du mardi 24 décembre 2024 après-midi et du mardi 31 décembre 2024 après-midi),
- soit en version numérique sur un poste informatique dédié : en mairie d'Escaudœuvres, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (hors jours fériés, et fermetures exceptionnelles du mardi 24 décembre 2024 après-midi et du mardi 31 décembre 2024 après-midi),
- soit en version numérique : 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sur le site Internet de la commune <https://www.escaudoevres.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- soit par voie écrite ou orale lors des permanences du commissaire enquêteur en mairie,
- soit par voie écrite sur le registre d'enquête publique mis à la disposition du public en mairie d'Escaudœuvres, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (hors jours fériés, et fermetures exceptionnelles du mardi 24 décembre 2024 après-midi et du mardi 31 décembre 2024 après-midi),
- soit sous format électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-unique@escaudoevres.fr
- soit par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, Enquête publique unique, Mairie d'Escaudœuvres, 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES.

Pour information, le projet de modification du P.L.U. n'est pas soumis à évaluation environnementale. Les informations relatives à cette enquête publique peuvent être demandées à la mairie d'Escaudœuvres. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public durant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur la page Internet mentionnée ci-dessus. Au terme de l'enquête et après la remise du rapport du commissaire enquêteur, l'approbation de la modification de droit commun n° 2 du P.L.U. et de l'aliénation des chemins ruraux pourra être décidée par le conseil municipal d'Escaudœuvres.

Le Maire, Thierry BOUTEMAN

La modification de droit commun n° 2 du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et l'aliénation d'une partie du chemin rural dit "du Marais" et du sentier rural correspondant, ainsi que d'une partie d'un ancien fossé limitrophe à la commune sont soumis depuis le 2 décembre à l'enquête publique unique.

Jusqu'au lundi 6 janvier à 17 h, le dossier du projet est consultable au format papier et numérique en mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (hors jours fériés et fermetures exceptionnelles des mardis 24 décembre après-midi et 31 décembre après-midi), ainsi que sur le site Internet de la ville d'Escaudœuvres :

<https://www.escaudoevres.fr>
→ Rubrique "Urbanisme"

Un registre destiné à recueillir vos observations et vos propositions est disponible en mairie, mais vous pouvez également les soumettre par mail à l'adresse :

enquete-publique-unique@escaudoevres.fr

M. Claude NAINVIN, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tient à votre disposition en mairie aux jours suivants :

- ◆ samedi 21 décembre de 9 h à 12 h ;
- ◆ lundi 6 janvier de 14 h à 17 h.

LES RÈGLES À RESPECTER POUR L'UTILISATION D'UN DRONE

La réglementation concernant les drones a été modifiée en profondeur en 2021. Il est donc important d'en être informé pour respecter la loi et assurer ainsi la sécurité des personnes et des autres aéronefs, ainsi que le droit à l'image et le respect de la vie privée d'autrui. Voici donc quelques informations utiles aux pilotes de drone non professionnels.

Les **principaux textes réglementaires** régissant l'usage des drones sont :

- ◆ la loi du 24 octobre 2016 relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils ;
- ◆ le règlement délégué européen 2019/945 du 12 mars 2019 ;
- ◆ le règlement d'exécution européen 2019/947 du 24 mai 2019 ;
- ◆ les arrêtés du 3 décembre 2020.

LE PRINCIPE DE LA RÉGLEMENTATION

La réglementation en France repose sur les deux règlements européens, auxquels viennent s'ajouter des textes français qui ajoutent des contraintes spécifiques à un usage en France. Le même principe est appliqué dans les autres pays de l'Union Européenne : les pays membres ajoutent leur requis à ceux de l'Europe. Certains pays hors de l'U.E., comme la Suisse et le Royaume-Uni, ont choisi d'adopter aussi les textes européens, également avec leurs propres modifications.

LES TROIS CATÉGORIES EUROPÉENNES DE DRONES

La réglementation européenne classe les drones en trois catégories selon leur dangerosité :

- ◆ la catégorie Ouverte est celle des drones de faible dangerosité ;
- ◆ la catégorie Spécifique est celle des drones dont l'usage comporte plus de risques ;
- ◆ la catégorie Certifiée est destinée aux drones avec un risque élevé.

Il n'y a pas de notion de loisir et professionnel avec les catégories européennes, un professionnel peut opérer en catégorie Ouverte, un pilote peut opérer en catégorie Spécifique pour le loisir. Mais en pratique, la plupart des vols de loisir sont réalisés en catégorie Ouverte, et les activités professionnelles en catégorie Spécifique.

L'aéromodélisme RC est une pratique sportive qui désigne l'usage à des fins de loisir ou de compétition d'un aéronef "non habité" piloté à distance. L'aéromodélisme est soumis à la réglementation, sauf sur certains terrains affiliés à des associations et fédérations où la pratique profite d'aménagements spécifiques.

POUR PILOTER EN CATÉGORIE OUVERTE

Le télépilote est responsable de son activité selon le code de Transports, il a donc pour obligation de veiller à ce que ses vols soient opérés de manière sécurisée sans risque pour les personnes et les biens. Sa responsabilité peut être engagée en cas de dommages.

Si votre drone est équipé d'une caméra ou si votre drone n'a pas de caméra, mais pèse plus de 250 grammes, alors vous devez vous enregistrer en tant qu'exploitant U.A.S. La procédure est gratuite, à effectuer sur le site officiel AlphaTango (<https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr>). L'enregistrement est complété par l'obligation d'indiquer votre numéro d'exploitant U.A.S. avec une étiquette sur le drone.

Si votre drone pèse plus de 250 grammes alors vous devez suivre une formation en ligne reprenant les principaux points de la réglementation et passer un examen, toujours en ligne, sous la forme d'un Q.C.M. Il faut réussir cet examen pour que la formation soit validée. Même si votre drone pèse moins de 250 grammes, il est recommandé de suivre la formation et passer l'examen.

LES 10 RÈGLES D'USAGE D'UN DRONE EN CATÉGORIE OUVERTE

L'utilisation d'un drone est interdite dans certaines zones et dans certaines circonstances. Et il est ainsi capital de savoir où l'on peut faire voler un drone en France sans risquer une amende et une peine de prison pour cause de non-respect de la réglementation en vigueur.

1) Vérifiez la classe de votre drone : Le marquage C.E. avec indication de classe est une disposition de la réglementation européenne qui détermine ce que vous pouvez faire avec le drone par rapport au survol de personnes et au survol des zones résidentielles, commerciales, industrielles et récréatives.

En catégorie Ouverte, il est strictement interdit de survoler un rassemblement de personnes.

2) Respectez les hauteurs maximales de vol : Fixée afin de diminuer les risques de collision avec un avion ou tout autre aéronef, la hauteur maximale autorisée est de 120 mètres, parfois moins en fonction des endroits. Avant tout vol, vous pouvez vous informer à l'avance sur les hauteurs autorisées sur Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>).

3) Gardez votre drone en vue directe : Par souci de sécurité et parce que la réglementation l'exige, gardez à tout instant votre drone dans votre champ de vision en vision directe et non avec un retour vidéo.

4) Volez de jour uniquement : Il est interdit d'effectuer un vol de nuit avec un drone, même équipé d'un dispositif lumineux. La nuit débute 30 minutes après le coucher du soleil, et le jour débute 30 minutes avant le lever du soleil.

5) Ne survolez pas un espace public en agglomération : Un espace public désigne les voies publiques et les lieux ouverts au public (jardins et parcs publics, plages, etc.). Pour faire simple, **il est interdit de faire voler un drone en ville**. Une exception : les vols au-dessus d'une propriété privée en agglomération avec l'accord de l'occupant, sous réserve de conformité avec les autres requis réglementaires.

6) Ne volez pas à proximité des aérodromes : Tout vol à proximité ou au-dessus d'un terrain d'aviation ou d'une surface destinée aux hélicoptères est interdit. Notez que les **distances minimales d'éloignement** peuvent atteindre **10 km**. C'est primordial, renseignez-vous avant d'entreprendre un vol.

7) Ne survolez pas les sites sensibles ou protégés : Centrales nucléaires, terrains militaires, prisons, parcs nationaux, certaines réserves naturelles, usines... Ce sont là autant de zones dont l'accès est réglementé ou interdit.

Vous pouvez accéder à plus d'informations sur ce que vous pouvez survoler avec un drone, touchant notamment aux **restrictions pour drones de loisir**, en visitant le site Géoportail (repris au point 2).

8) Respectez la vie privée d'autrui : Ne filmez personne avec votre drone sans le consentement des intéressés. **Toute atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui est punie d'une peine de 1 an de prison et de 45 000 € d'amende** (article L226-1 du Code pénal).

Le survol des propriétés privées n'est pas interdit, sauf si cela entraîne une gêne manifeste pour l'occupant. Mais s'il est vrai qu'un drone n'a pas toujours le droit de survoler votre maison, vous ne pouvez pas faire justice vous-même et tirer sur le drone fautif, par exemple ! En effet, certaines missions effectuées par des drones professionnels peuvent nécessiter le passage au-dessus de votre habitation.

9) Vérifiez si vous êtes assuré : Puisque **votre responsabilité est engagée en cas de dommages causés aux personnes et aux biens** (y compris aux autres aéronefs), assurer votre drone est fortement recommandé bien que ce ne soit pas obligatoire. Ceci vous évitera, le cas échéant, de vous retrouver à devoir indemniser vous-même les victimes éventuelles.

10) En cas de doute, renseignez-vous : Vous pouvez obtenir plus d'informations en vous rendant, entre autres, sur le site web de la D.G.A.C. (<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/aviation-civile>). Si vous comptez voler dans d'autres pays, prenez le temps de consulter la réglementation locale : il y a parfois des démarches à effectuer à l'avance, et certains pays où l'introduction d'un drone sur le territoire est interdite !

Sachez que certaines compagnies aériennes interdisent à leurs voyageurs d'embarquer en avion avec un drone, à cause des batteries lithium.



Pour plus des informations détaillées sur l'utilisation d'un drone de loisir, vous pouvez consulter le guide ci-contre disponible à l'adresse :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide_categorie_Ouverte.pdf

ou la page de la D.G.A.C. concernant l'exploitation de drones en catégorie ouverte :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/exploitation-drones-categorie-ouverte>



SOUTENEZ LE DON DU SANG !

Samedi 12 octobre a eu lieu une belle collecte de sang. L'association des donneurs tient à remercier toutes celles et tous ceux venus effectuer ce bel acte de générosité !

N'hésitez pas à donner votre sang dès 18 ans comme cette jeune femme ! Une équipe sympathique et aux petits soins vous sera dédiée de l'accueil au moment du réconfort.

La prochaine collecte à Escaudœuvres se tiendra en mars 2025. Si vous souhaitez donner votre sang plus tôt, prenez rendez-vous sur le site EFS :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>



C.C.A.S.

M^{me} Agnès BILBAUT - 1^{re} adjointe au maire



RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE 2024

Moment attendu pour bon nombre de Scaldobrigiens, la Semaine bleue 2024 s'est déroulée du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre. Cet évènement a pour vocation de valoriser la place des aînés dans la ville, de rappeler l'importance des liens entre les générations et du bien vivre ensemble.

L'équipe du C.C.A.S. a travaillé plusieurs mois en amont afin de proposer de nombreuses activités aux seniors à partir de 62 ans. Cette année, le thème national était "Bouger ensemble pour entretenir la flamme" en écho à cette année olympique.

Le lundi matin, c'est autour d'un petit-déjeuner de bienvenue que M^{me} Agnès BILBAUT, adjointe au C.C.A.S., a accueilli les seniors. Une présentation du projet d'aménagement de la friche Vandorpe, rue d'Erre, a été proposée en deuxième partie de matinée et a suscité de l'intérêt puisque la finalité est de permettre à des seniors autonomes d'accéder à des logements adaptés dans un cadre de vie au calme et verdoyant.

Lundi après-midi a eu lieu une initiation au brain ball ou plus simplement à une gymnastique du cerveau : écouter, regarder, compter, vérifier que l'on est bien en rythme avec ses partenaires... Chaque participant s'est appliqué et la bienveillance de l'animateur a permis à chacun de jongler seul, en binôme ou en groupe.



Mardi matin, un atelier créatif s'est déroulé à la médiathèque. Les seniors inscrits à l'atelier ont pu confectionner de jolies fleurs aux couleurs des années disco qui sont venues décorer les tables le jour du repas des seniors.



Mardi après-midi, suite à la proposition d'un membre du conseil des Sages, un **loto** a été organisé par le club du Temps Libre au centre culturel Jacques Brel auquel ont participé 46 seniors. Ce fut un après-midi agréable pour tous. Les 12 gagnants ont reçu des bons d'achat à dépenser dans les commerces de la ville.



Comme les années précédentes, la journée du mercredi a été consacrée dans sa totalité aux **liens intergénérationnels** avec notamment la **visite de la fromagerie "Les chevrettes du terril"** (voir l'article détaillé en page 12).

Jeudi matin, c'est de nouveau grâce à un membre du conseil des Sages qu'une **visite de l'église Saint-Géry de Cambrai**, de ses orgues et de sa crypte a pu être proposée aux seniors.



Jeudi après-midi, 75 seniors se sont retrouvés à la médiathèque pour assister à la **représentation théâtrale "Mais si, c'est facile !"**. Ce spectacle burlesque a dédramatisé l'utilisation des nouvelles technologies et a montré les opportunités qu'offre le numérique.



Vendredi matin était consacré à la **traditionnelle Marche bleue** qui, d'année en année, remporte un peu plus de succès (voir l'article détaillé en page 13).



L'après-midi, le choix était donné entre un **concours de pétanque** au boulodrome ou une séance de **gym douce** organisée à la salle des sports. Précisons que cette séance d'initiation à la gym douce a été organisée par un membre du conseil des Sages.



Les ateliers ont été appréciés de tous les participants. La fatigue s'est faite sentir en fin de semaine, mais chacun s'accorde à dire que cet événement est un moment précieux de partage, de rire et de bonne humeur.

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le repas des aînés est venu clôturer cette semaine d'activités. Cette année, le thème retenu était **les années 70 et son ambiance disco**. Des voitures de cette époque décoraient la salle polyvalente, les tables étaient joliment présentées et de nombreux convives avaient revêtu leurs vêtements à paillettes.



Le **service de navette** a permis aux personnes à mobilité réduite d'être présentes et 237 participants ont pu apprécier le **menu** préparé par l'équipe du traiteur "**Les Oliviers**" de Caudry. L'**animation** était assurée par la compagnie Promo Spectacle Enzo. Le **DJ Claude B**, le **chanteur Bob** et **deux danseuses** ont animé avec succès cette journée avec des chansons variées qui ont fait danser nos seniors.



Nos doyens ont été mis à l'honneur :



← M^{me} Irène ROYON (91 ans) M. Charles HOLIN (90 ans) ↓



← et M^{me} Liliane DRUESNE (89 ans) de "Ma Maison".



M. Nestor ABRAHAM (97 ans), malheureusement absent ce jour-là, devait également être mis à l'honneur.

Concernant la photo souvenir, le **borne photo** n'a plus de secret pour les convives et chacun a pu en profiter, aidé si besoin par les membres du conseil municipal des jeunes présents au repas.

Cette année encore, l'ambiance était au rendez-vous. Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur ! Nous avons passé une bonne journée et nous comptons sur votre présence l'année prochaine.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme l'année dernière et en présence de plusieurs membres du conseil des Sages, la municipalité a organisé samedi 12 octobre 2024 une réception au cours de laquelle elle a **souhaité la bienvenue aux personnes nouvellement installées** dans notre ville. Un représentant du conseil des jeunes était également présent.

Monsieur le maire a ouvert la cérémonie par quelques mots de bienvenue avant de passer la parole aux **autres élus qui ont présenté chacun leur tour leur domaine d'action** : le C.C.A.S., les travaux, les fêtes et cérémonies, la jeunesse, la sécurité, les associations sportives... De même, les Sages très impliqués dans les associations de la commune **ont présenté les possibilités pour les Scaldobrigiens de s'inscrire dans les nombreuses activités** qu'elles soient culturelles ou sportives.

Autour d'un verre de l'amitié et de quelques petits fours, les échanges ont permis de faire plus ample connaissance et aux élus de répondre aux différentes questions.

Ce bon moment de convivialité a été apprécié de tous.



SOUPE SOLIDAIRE



C'est à l'initiative d'un agent du C.C.A.S. qu'une soupe a été préparée jeudi 24 octobre 2024 à l'épicerie solidaire. En effet, pour **éviter le gaspillage et utiliser la récolte des oignons du jardin partagé**, quelques Scaldobrigiens se sont retrouvés le matin à l'épicerie solidaire pour préparer ensemble une soupe à l'oignon. Le jeudi étant le jour de vente, **chaque bénéficiaire a pu la déguster**.

Une belle occasion de se retrouver et de partager un moment sympathique !

De l'avis de tous, la soupe a ravi les palais et donnera peut-être l'envie à certains de préparer à la maison cette recette facile et traditionnelle.



OUVERTURE DU SCALDO RÉPARE CAFÉ

Le Scaldo Répare Café a officiellement ouvert le samedi 16 novembre 2024 et c'est dans une ambiance chaleureuse et décontractée que **l'équipe de bénévoles a géré les demandes de réparation** de petits appareils ménagers : appareil à hot dog, bouilloire, plaque chauffante, lampe, machine à café, aspirateur, vélo...

SCALDO



RÉPARE
Café



Réparer des appareils en panne gratuitement contribue à réduire le gaspillage. C'est une action à la fois économique et écologique.

L'équipe de bénévoles a besoin de se renforcer. Si vous avez une âme de bricoleur ou un savoir-faire dans différents domaines : électricité, mécanique, électronique, couture... n'hésitez pas et venez les rejoindre !

Prochaine ouverture : samedi 25 janvier 2025 de 9 h 30 à 11 h 30
rue des Violettes (ancien local d'Action)

Pour tous renseignements, prenez contact auprès de M. Guillaume ROUSSEL, gestionnaire de l'épicerie solidaire, au 09 67 34 43 63.

C.C.A.S. ÉCOLE ET PETITE ENFANCE

M^{me} Agnès BILBAUT - 1^{re} adjointe au maire

M^{me} Murielle SAKALOWSKI - 5^e adjointe au maire



JEUNESSE

M. Michaël OLIVIER - Conseiller municipal délégué



L'INTERGÉNÉRATIONNEL ENFANCE ET SENIORS

Tout a débuté il y a 3 ans sur une idée commune entre les commissions du C.C.A.S., de la jeunesse et de l'école-petite enfance... : fonder des échanges entre les personnes de générations différentes.

Ce lien repose sur la **transmission d'expériences et de savoir-faire de chacun via les échanges**. Enfants ou adultes, tous ont quelque chose à apprendre et à partager lors des initiatives variées. La participation aux différents ateliers est de plus en plus croissante pour le grand plaisir de chacun et l'expérience du contact entre les enfants et les aînés modifie le regard des uns sur les autres. **Respect, bienveillance, écoute, curiosité et rires... tout est au rendez-vous !**

Le mercredi 2 octobre, au cours de la Semaine bleue, les seniors, les enfants de l'accueil de loisirs et les ados du CAP-Jeunes ont donc, à nouveau, partagé la journée ensemble. La matinée, direction la ferme "Les chevrettes du terri" à Rieulay où tous ont pu **nourrir, brosser** la cinquantaine de biquettes et **déguster** le fromage.





Au retour, c'est la "baraque à frites" qui les attendait et l'après-midi a été consacré à divers **jeux de société** et **bricolage** pour les uns et **découverte des jeux vidéos** au CAP-Jeunes pour d'autres... Fous rires garantis !



Le vendredi 4 octobre, ce sont les élèves des écoles Suzanne Lanoy et de Joliot-Curie qui ont participé à la **Marche bleue en compagnie des parents et des seniors**. Un peu plus de **1.5 km pour les petits de la maternelle** et **5 km pour les élémentaires**. Goûter et jus de fruits les attendaient au retour et chacun a pu retourner en classe avec un bel éco-cup en souvenir de l'évènement.



Bien entendu, **d'autres échanges auront lieu par la suite**, dont notamment le repas de Noël.



ÉDUIQUER À PRENDRE SOIN DE NOTRE PLANÈTE

Vendredi 27 septembre a eu lieu le traditionnel "Nettoyons la nature !" qui mobilise chaque année des milliers de citoyennes et citoyens en faveur de la protection de la nature et de la lutte contre les déchets sauvages.

Nos écoles ont répondu à notre appel en organisant cet évènement dans leurs établissements, la ville fournissant gants et sacs poubelles. **Les petites et petits Scaldobrigiens ont donc été éduqués à ne pas jeter les papiers dans la nature et à prendre soin de leur environnement.**



Merci aux enseignantes et enseignants qui ont une nouvelle fois été des relais essentiels de cette éducation éco-citoyenne ! **L'avenir se prépare aujourd'hui et il est essentiel de faire de cette jeune génération des citoyens éclairés et protecteurs de la nature.**

BRAVO AUX LAURÉATS !

Ce jeudi 3 octobre a eu lieu la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries et des jardins communaux. Chaque année, la municipalité organise ce concours et remercie celles et ceux qui œuvrent à la beauté de notre ville.



Chaque participant s'est vu remettre un prix : une composition florale provenant de "L'atelier des fleurs" d'Escaudœuvres ou un bon d'achat de plants de légumes à la ferme Gosselet de Cambrai pour les jardiniers.

Le thème de cette année "**L'eau : une ressource essentielle à préserver**" a permis de mettre en lumière l'importance vitale de cette ressource et la nécessité de l'économiser. Ce concours ne doit pas seulement être un concours de beauté, mais bien l'occasion de réfléchir à la manière dont on plante, dont on sème, dont on arrose, dont on entretient. Faire beau en ayant moins d'impacts sur la nature, c'est aussi ça le développement durable et la commission de l'environnement profite de ce concours pour le rappeler à chacun.

Nous remercions les 15 candidates et candidats au concours pour leur engagement. Bravo à **M. PLET**, vainqueur dans la catégorie "jardin", à **M^{me} CLAIRET** dans la catégorie "petit jardin" et à **M. COUPIN** dans la catégorie "grand jardin".

Rendez-vous au printemps pour une nouvelle édition (inscription au mois de mai 2025) !

DES CANISITES POUR LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS

Ce mois de septembre a été l'occasion d'installer les deux premiers "canisites" dans la ville dans le cadre du plan de propreté et de lutte contre les déjections canines en milieu urbain.

Un canisite est un lieu permettant aux propriétaires canins d'amener leur animal y faire ses besoins et de trouver au même endroit un bac à sable pour l'animal, des sachets biodégradables pour ramasser la déjection et une poubelle pour la jeter.

Deux canisites ont vu le jour : un premier aux "4 pelouses" dans le lotissement Tisserin (angle des rues Victor Hugo et Jean Perrin) et un second au city-stade (côté rue de Bouchain, à proximité du terrain de pétanque). D'autres suivront si le dispositif porte ses fruits. Si ces canisites ne sont pas révolutionnaires, ils offrent un début de réponse à la problématique des déjections sur nos trottoirs qui sont un vrai fléau.

Le propriétaire est avant tout responsable de l'éducation de son animal et ne pas laisser son chien faire ses besoins en plein milieu d'un trottoir à proximité des maisons, des commerces ou des chemins de l'école, reste avant tout du bon sens et un respect pour les piétons qui empruntent ces chemins.



ON COLLECTE, ON RECYCLE !

Le plan "Mégots", en place depuis 2020, continue de porter ses fruits. En lien avec notre partenaire "Lemon Tri", c'est plus de 19 kg de mégots qui ont été collectés depuis janvier dernier.

Depuis le lancement de ce plan en 2020, près d'une centaine de kg de mégots ont été recyclés (et transformés en mobilier urbain), permettant la sauvegarde de milliers de mètres cubes d'eau de nos nappes phréatiques et de nos cours d'eau (un mégot peut polluer à lui seul 500 litres d'eau).

Pour aller plus loin, aidez-nous ! Collectez vos mégots et prenez contact avec la mairie par téléphone ou via l'application "Escaudœuvres connecté" (rubrique "Environnement") et nous viendrons collecter vos mégots !

Faites passer le message et éduquez vos proches à ne plus jeter leurs mégots au sol en leur distribuant des cendriers de poche disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie !

Ensemble, on va plus loin !

VILLE D'ESCAUDŒUVRES

BILAN DE PERFORMANCE DE TRI

DU 01-01-2024 AU 28-11-2024

La **qualité** de votre tri



19 KG



DE MATIÈRES RECYCLABLES COLLECTÉES



★★★

BIEN TRIÉ ! BRAVO ! 100% DE VOS DÉCHETS RECYCLABLES SONT RECYCLÉS

Vous avez bien suivi les consignes et les guides de tri. C'est une manière de maximiser votre impact positif : la qualité du gisement est optimale et le sur-tri opéré par les équipiers de Lemon Tri est évité.

Pourquoi bien trier ?

Lemon Tri promeut le tri à la source le plus fin possible, c'est à dire collecter des déchets déjà triés afin d'éviter la dégradation et le souillage des matériaux et d'augmenter les taux de recyclage.



LA PHASE 2 DU PLAN "CIMETIÈRE ET VÉGÉTAL" EST LANCÉE

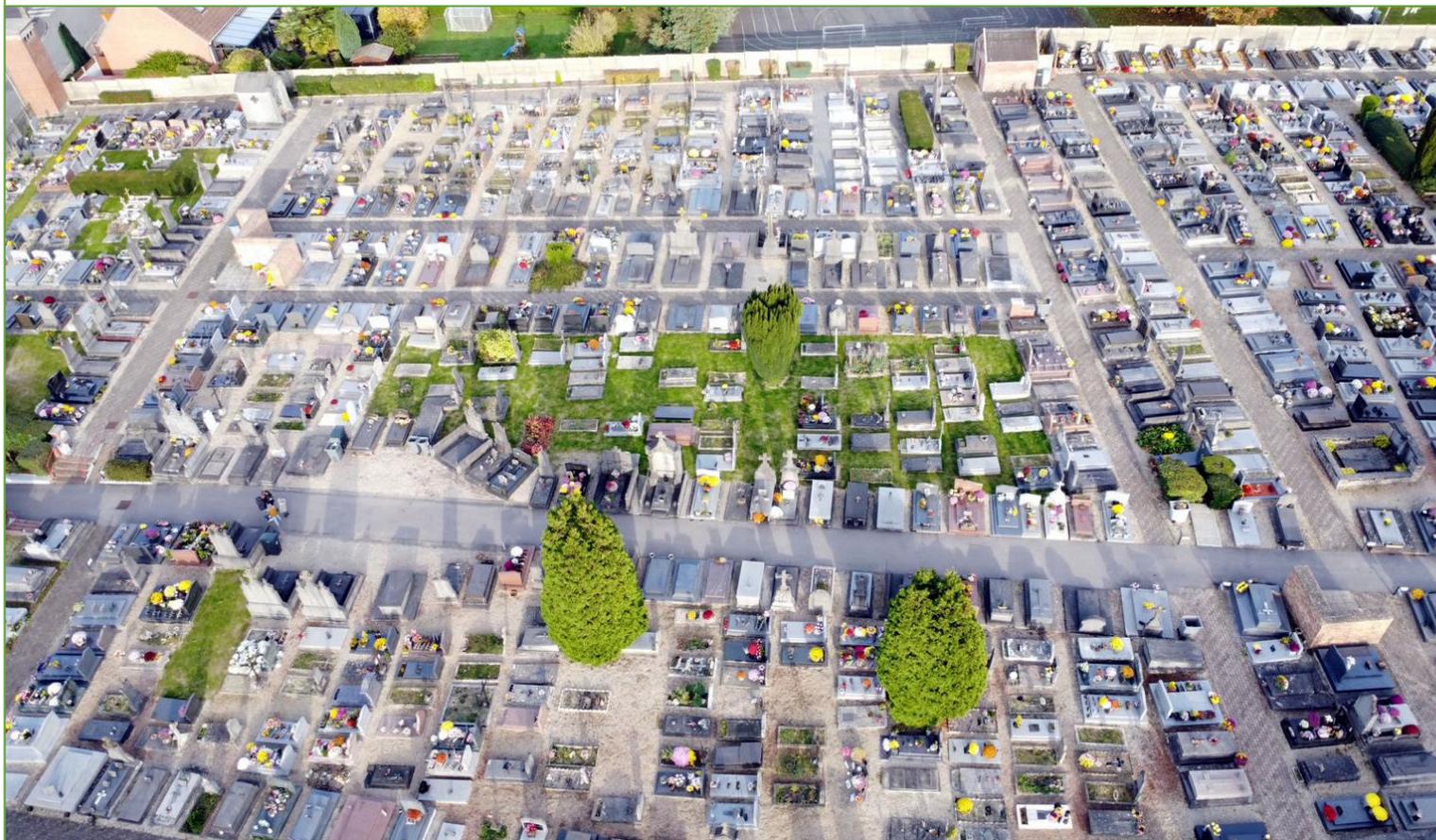
Cette année, la commission de l'environnement a décidé de candidater à l'obtention de la labellisation dite "Villes et Villages Fleuris".

La première phase ayant été couronnée de succès, la phase 2 de la végétalisation de l'ancien cimetière a été lancée fin septembre.



Les cailloux blancs ont été retirés et du gazon a été semé pour garantir la beauté de ce lieu et faciliter son entretien par les agents du service technique. Apprendre à voir et à apprécier le gazon plutôt que de lutter contre "la mauvaise herbe", voilà le leitmotiv qui guide notre action depuis plus d'un an maintenant. Profitant des températures et de la pluie abondante, le gazon est déjà bien enraciné.

Une 3^e phase est prévue au printemps pour accélérer la transformation de notre cimetière.





M^{me} Murielle SAKALOWSKI - 5^e adjointe au maire

LA RENTRÉE DES CLASSES 2024-2025

Nos petits Scaldobrigiens ont retrouvé le chemin de l'école le lundi 2 septembre. Une baisse d'effectifs se fait à nouveau ressentir et les chiffres prévisionnels ne sont guère encourageants pour le futur...

À ce jour, 259 enfants fréquentent nos quatre établissements :

- ◆ école maternelle Paul Langevin : 41 élèves pour 2 classes ;
- ◆ école maternelle Suzanne Lanoy : 62 élèves pour 3 classes ;
- ◆ école élémentaire Joliot-Curie : 51 élèves pour 3 classes ;
- ◆ école élémentaire Jean Lebas : 105 élèves pour 5 classes.

On comptait 277 enfants l'an dernier et 289 l'année précédente.

Avec des générations d'élèves de moins en moins nombreuses, **la baisse des effectifs devrait encore se poursuivre** dans les années à venir. Complétée par l'évolution des charges de fonctionnement de ces dernières années, notre ville ne peut plus se permettre de garder des établissements occupés à moins de 50 % de leur capacité.

La municipalité travaille, vous le savez, sur la **fusion des écoles maternelles et élémentaires**. Le directeur académique a confirmé la **fermeture de l'école maternelle Paul Langevin** et la validation a été passée à la réunion du conseil municipal du 13 novembre. L'établissement vit donc sa dernière année scolaire. Une réunion d'information pour les parents des enfants scolarisés dans cet établissement scolaire, avec visite de l'école maternelle Suzanne Lanoy, s'est déroulée le 14 décembre. Même si cette décision reste douloureuse, ce **projet cohérent** devient, quant à lui, **nécessaire pour le bon fonctionnement de notre collectivité**.

Simultanément, le programme d'**extension et de rénovation de l'école élémentaire Jean Lebas** suit son cours. Suite au lancement du concours d'architectes, trois d'entre eux ont été retenus et ont fourni les premières esquisses. En décembre, nous avons sélectionné le lauréat et le calendrier prévisionnel des travaux a été établi, suivra le permis de construire. **Pendant toute la durée du chantier**, qui devrait durer entre 14 et 18 mois, **les élèves seront accueillis à l'étage de l'école Joliot-Curie**. La nouvelle école Jean Lebas devrait être livrée au 1^{er} trimestre 2027.



DEVOIR DE MÉMOIRE



Le 10 octobre, les classes de C.M.2 des écoles Joliot-Curie et Jean Lebas ont déposé, comme chaque année, une gerbe, récité un poème et chanté les hymnes canadiens et français, devant la stèle dédiée au capitaine Coulson Norman MITCHELL, en présence de M. Régis CRÉPIN, conseiller municipal et colonel honoraire de l'armée de l'air, du porte-drapeau des anciens combattants et des élus.

M^{me} Murielle SAKALOWSKI, adjointe aux écoles et à la petite enfance, a relaté l'**acte de bravoure de ce célèbre soldat canadien** qui a permis la libération d'Escaudœuvres en protégeant le pont d'Erre, sous le feu de l'ennemi, dans la nuit du 8 au 9 octobre 1918.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE AVEC LES ÉCOLES

"Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants." (Jean D'ORMESSON)



Plus d'un siècle nous sépare de l'armistice de la Grande Guerre, dont nous faisons mémoire chaque année. Mais à quoi servirait le sacrifice des soldats d'hier et d'aujourd'hui encore si un peuple oubliait son passé ?

Aujourd'hui, il ne suffit pas de lire les noms des anciens combattants sur les monuments aux morts pour honorer leur souvenir, nous devons aussi sauvegarder leurs tombes et continuer de leur témoigner le respect afin de profiter de l'héritage de la liberté et de la paix qu'ils nous ont légués.



C'est donc ce devoir de mémoire qu'ont entretenu les élèves de Grande Section des écoles maternelles Paul Langevin et Suzanne Lanoy et ceux des classes de C.P. et C.E.1 des écoles élémentaires Joliot-Curie et Jean Lebas, en présence de M. CRÉPIN et des élus, en se recueillant au carré militaire de l'ancien cimetière, ainsi qu'au monument aux morts en chantant en chœur la Marseillaise.

VOIRIE ET TRAVAUX

M. Jean-Jacques DESPIERRE - 6^e adjoint au maire



DIVERS PETITS TRAVAUX

À L'ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE LANOY



Cet établissement scolaire continue sa cure de jouvence. La période estivale a vu la **rénovation des toilettes** de l'école, de la **toiture** et du **chêneau**, ainsi que l'**aménagement d'une haie paysagère** le long du chemin piétonnier en bordure du nouveau parking



Durant les vacances de Toussaint, le **dortoir** a été **rénové** et les **arbres de la cour élagués** pour une meilleure sérénité des tout-petits



Au cours des vacances d'hiver, les agents du service technique procéderont au **rafraîchissement d'une classe**.

À LA FRICHE VANDORPE

Les **maisons 92 et 94 de la rue d'Erre** ont été **abattues** afin de libérer un espace qui deviendra l'**entrée du futur béguinage** d'ici deux ans.



← Situation avant démolition des deux maisons



Situation après démolition →

AU CLUB-HOUSE DU HOCKEY

La **toiture** du club-house du Hockey a été **elle aussi rénovée** à cause d'une multitude de fuites d'eau.



RUE DE L'ÉPINETTE

Au niveau du stade de football Marceau Dhordain, un **nouvel abribus** est venu remplacer celui existant, en suivant les recommandations du syndicat de transport du Cambrésis et avec l'accord des riverains. Son financement de 3 447.86 € H.T. a été **subventionné pour 2 585.90 € par le conseil départemental du Nord**.



La piste de bicross, le terrain de basket-ball 3x3 et le terrain mixte de football/rugby ont été ouverts à la population pour le bonheur de tous les adolescents d'Escaudœuvres.



Coût de l'aménagement du terrain multisports :

99 497.70 € H.T.

Subvention de l'État versée par le conseil régional des Hauts-de-France :

20 763.73 €

Subvention de l'État versée par le conseil départemental du Nord au titre de l'A.D.V.B. :

39 799.00 €

Subvention de la Communauté d'Agglomération de Cambrai :

19 899.54 €

Part de la commune d'Escaudœuvres :

19 035.43 €



AU CHEMIN DES MOUTONS

Suite à la tempête du 2 novembre 2023, l'éclairage du chemin des Moutons a été rénové avec l'installation de quatre nouveaux candélabres et l'enfouissement du réseau électrique.

À LA SALLE DU CLUB DE TENNIS DE TABLE

Par rapport à la vétusté de l'éclairage de cette salle et pour réduire la consommation électrique, les 47 pavés lumineux ont été remplacés par des modèles à LED.



À DIVERS ENDROITS DE LA COMMUNE

Les **bornes d'apport volontaire de bouteilles en verre** étant vieillissantes, une demande a été effectuée auprès de la C.A.C. pour demander leur remplacement par des **bornes plus modernes** qui ont été installées aux endroits suivants :

- ◆ parking du centre Benoît Frachon, derrière la mairie
- ◆ rue du Marais, près du boulodrome
- ◆ rue des Violettes, près de la salle polyvalente
- ◆ rue de l'Épinette, près du stade de football Marceau Dhordain.



M. Christian HENNEBICQ - Conseiller municipal délégué

SÉCURITÉ

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ URBAINE

Afin de contribuer à améliorer la sécurité de notre commune, plusieurs mesures ont été mises en place durant l'automne.

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE LANOY



Rue du Marais, un **candélabre avec lumière bleue** a été implanté au niveau du passage piéton qui se trouve à hauteur du nouveau parking de l'école Suzanne Lanoy. Grâce à ce type d'éclairage, le passage piéton est mieux annoncé et visible pour les automobilistes la nuit.

Rue Jean Jaurès, le **passage piéton** devant l'école maternelle Suzanne Lanoy a été supprimé pour être déplacé au niveau de la **coulée verte** qui emprunte l'ancienne voie ferrée de la sucrerie et mène à la rue du Marais. Des **feux tricolores "micro régulés"**, pour un coût de 21 437.50 € H.T. et subventionnés à hauteur de 16 078.13 € par le conseil départemental du Nord, sont venus prendre place de chaque côté du nouveau passage piéton. Cela signifie qu'ils seront **au rouge en permanence** et qu'ils **passeront au vert** à l'approche de **véhicules respectant la limitation de 50 km/h**.



De leur côté, **les piétons devront évidemment attendre l'affichage du piéton vert** pour pouvoir traverser, même si les feux tricolores sont au rouge. Un **bouton d'appel piéton**, prévu à cet effet, existe au niveau de chaque poteau de feu tricolore.

La zone limitée à 30 km/h va aussi être retirée.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

9 caméras ont été installées à différents endroits de la commune, des panneaux à l'entrée de l'agglomération ont aussi été mis pour indiquer que la ville est sous vidéosurveillance.

QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME DE SÉCURITÉ ?

Victime ou témoin d'une infraction (violence, vol, accident de la circulation, faux démarcheurs, échange de drogue en cours, cambriolage, vol de véhicule, troubles à l'ordre public graves, nuisances importantes) :

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 17.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DE TOUSSAINT

L'accueil de loisirs des vacances d'octobre a accueilli les enfants de 3 à 10 ans à l'école maternelle Paul Langevin. Le bilan a été très satisfaisant avec un grand nombre d'inscrits (33 enfants d'école maternelle et 50 d'école élémentaire).

Diverses activités ont été proposées par la directrice M^{me} Lisenn MELLET et les animateurs : M^{mes} Ghislaine VAN FRIEL, Laura MERLIN, Inès PARENT, Mélanie DECHERF, Virginie VANDEWALLE-MARISSIAUX, Élina DUCHATEL, MM. Bruno VANDER LINDEN, Geoffrey LAPIERRE, Sébastien VANDEWALLE et Jonathan LE BACQ.

L'équipe d'animation a voulu changer un peu la tradition d'Halloween en proposant des **activités** et de **sorties sur le thème de la forêt enchantée**. Au programme pour les grands : animation dans la **forêt de Raismes** et celle de **Mormal**, pratique de l'**acrobranche**, visite des **souterrains de Cambrai**. Pour les plus petits, une **animation contée** "l'arbre à cadabra", ainsi que diverses **activités manuelles** sur le thème de la forêt. Pour clôturer cette période, un super **goûter déguisé** a été organisé.



Attention ! Il n'y aura pas d'accueil de loisirs durant les vacances de Noël. Nous nous retrouvons en février pour les vacances d'hiver.

VOYAGE DES JEUNES

Tous les deux ans, la municipalité organise un séjour pour les préadolescents de la commune. Cette année, 40 enfants de 11 et 12 ans, accompagnés d'une équipe d'animateurs et d'animatrices, ainsi que de deux élus, ont eu l'occasion de découvrir le Futuroscope, le Puy du Fou et la vallée des singes du 24 au 30 août.

Durant ce séjour, ils ont pu profiter pleinement du **Futuroscope** puisqu'ils étaient hébergés dans l'hôtel au sein même de ce parc d'attractions.

Outre la visite du parc du **Puy du Fou** et de la **vallée des singes**, des activités sportives étaient aussi au rendez-vous puisqu'ils ont pratiqué de la **trottinette électrique tout-terrain**, du **paddle** et du **canoë** sur les rives du Clain, près de Poitiers.

Ce séjour rythmé a surtout constitué pour ces enfants une **expérience enrichissante de vie en collectivité** et pour certains ils s'agissait du **premier voyage sans leurs parents et loin de chez eux**.





M^{me} Delphine VÉRIN - Conseillère municipale déléguée

QUELQUES NOUVEAUX SERVICES

M. Geoffrey SANCHEZ (dentiste)

Coordonnées : 510 rue de l'Épinette (ancien cabinet médical du docteur BUCHENET)

Rendez-vous possibles à partir de mi-janvier pour une ouverture mi-février (le numéro de téléphone sera communiqué dès que possible)

Les ciseaux d'Isya (salon de coiffure)

Coordonnées : 163 rue Jean Jaurès - 07 59 58 34 15 - <https://www.planity.com/les-ciseaux-disya-59161-escauduvres>

Doc Samauto (entretien et réparation automobile toutes marques)

Coordonnées : 36 rue Anatole France - 06 30 03 13 34 - <https://www.instagram.com/sam59newprojet>

SORTIE DE L'U.N.R.P.A.

La section locale de l'U.N.R.P.A. (Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées) avait organisé une sortie mémorable le 19 septembre dernier au Barry Club, en Belgique. Cet événement a réuni pas moins de 60 participants, tous ravis de prendre part à une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.



La vedette de la journée, Christian VIDAL, a enchanté le public avec ses prestations musicales. Connu pour ses nombreux succès, l'artiste a su faire chanter et danser les participants. À ses côtés, trois autres artistes de talent sont montés sur scène pour offrir un spectacle varié et riche en émotions.

Les participants, tous souriants et heureux, ont profité pleinement de cette journée festive. Entre musique, animations et moments de partage, l'ambiance était à la fête et chacun a pu se retrouver dans un cadre agréable et chaleureux.

Le succès de cette sortie a déjà donné envie aux organisateurs de renouveler l'expérience. Les membres de l'U.N.R.P.A. attendent avec impatience la prochaine sortie qui, sans aucun doute, promet d'être aussi réussie.

Le comité de l'U.N.R.P.A.



M. Loïc DUCATILLION - Conseiller municipal délégué

FÊTES ET CÉRÉMONIES

DEVOIR DE MÉMOIRE ET SOLIDARITÉ

80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'ESCAUDŒUVRES
(2 SEPTEMBRE 2024)

C'est sous un beau soleil que le conseil municipal et ses administrés se sont rendus au monument aux morts.

Cet événement marquant, qui célèbre la libération de notre ville par l'armée américaine en 1944, a été l'occasion de **rendre hommage aux héros** de cette période, ainsi qu'à la mémoire de ceux qui ont œuvré pour notre liberté.



ÉLECTION DE MISS EXCELLENCE NORD 2024 ET DE MISS EXCELLENCE PAS-DE-CALAIS 2024 (28 SEPTEMBRE 2024)

Le samedi 28 septembre, la salle polyvalente a été le théâtre d'une double élection régionale : celle de Miss Excellence Nord 2024 et celle de Miss Excellence Pas-de-Calais 2024.

C'est devant plus de **800 personnes** que les **24 prétendantes** (12 pour le Nord et 12 pour le Pas-de-Calais) ont défilé dans différentes tenues et dans différents tableaux.

Les spectateurs présents ont pu assister à un **show magnifique** entre strass et paillettes qui dura **plus de trois heures**.

Les votes du public et du jury ont choisi comme **Miss Excellence Nord 2024 Chahinez AÏT DADDA ALLA**, une jeune femme de 20 ans qui habite Billy-Montigny. Elle est actuellement en Licence 3 de la faculté de sport avec pour objectif de devenir professeure d'E.P.S.



Photo : Tess'Drone

Un succès qui a permis de récolter **1 130 €** reversés à l'association **Emera**.



Photo : Chtio Tiiko

Pour **Miss Excellence Pas-de-Calais 2024**, ce fut **Cindy VANGHELLE** qui gravit la première marche du podium. Elle est originaire de Râches et a 24 ans. Elle occupe actuellement le métier de chargée de développement social.

Elles sont toutes deux qualifiées pour participer à l'élection de Miss Excellence France 2025 samedi 22 mars prochain à Belfort et tenteront de décrocher la couronne nationale.



Photo : Chtio Tiiko

MARCHE ROSE ET PETIT MARCHÉ "OCTOBRE ROSE" (13 OCTOBRE 2024)

Plus de **240 marcheurs** ont répondu présent à l'organisation de cette Marche rose.

Chaque participant avait la possibilité de poser pour une **photo souvenir** "Octobre rose" offerte par la ville et de déguster une **collation** à la fin de la marche.



Merci à l'association "**La Scaldobrigienne**" pour la gestion des trois parcours de marche (3, 5 et 8 km), aux **nombreux exposants** qui ont contribué à la bonne réussite du petit marché rose et à **M^{me} Jessica MAGANINHO**, une habitante d'Escaudœuvres, qui nous a émus avec son **touchant témoignage**.

COMÉDIE MUSICALE DYS (17 OCTOBRE 2024)

Quel moment exceptionnel nous avons partagé lors de la comédie musicale DYS le 17 octobre !



Avec **770 spectateurs** sur les deux séances, l'ambiance était incroyable. Les **200 enfants de nos deux écoles élémentaires** (Jean Lebas et Joliot-Curie) ont pu assister à cette performance émouvante qui a su **sensibiliser sur les troubles DYS**.

La municipalité tient à remercier nos deux partenaires, l'ALEFPA et la compagnie "La Femme et l'Homme debout", pour ce magnifique moment.

Grâce à leur engagement, nous avons pu offrir à nos élèves une **expérience à la fois artistique et éducative**.

106^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1918 (11 NOVEMBRE 2024)

En ce 11 novembre, nous nous sommes réunis pour **honorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté**. La commémoration d'Escaudœuvres nous rappelle l'importance de ne jamais les oublier.



Merci à chacun d'avoir partagé ce **moment solennel** et de **faire vivre le souvenir ensemble** !

Prenons le temps de nous souvenir et de célébrer la paix.



M^{me} Gwenaëlle PRINCE - Conseillère municipale déléguée

CULTURE

UNE CULTURE CONVIVIALE

CAFÉ LITTÉRAIRE (14 SEPTEMBRE 2024)

Un café littéraire a eu lieu à la médiathèque, pour lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir **Lindsay LIÉTIN**, **Christel TAISNE** et **Benoît VER-ELST**.

Chaque auteur a pu **présenter ses œuvres et les lire** devant le public dans une ambiance chaleureuse.

Nous remercions les personnes présentes, ainsi que les auteurs.



CINÉ-SOUPÉ (19 OCTOBRE 2024)

En cette période proche de la Toussaint, la médiathèque avait organisé son **traditionnel ciné-soupe d'Halloween**. Après une bonne dégustation de soupe, les petits (et les grands) ont pu assister à la **projection du film "Le manoir hanté"** en mangeant du **pop-corn produit sur place** pour l'occasion.





**EXPOSITION INTERACTIVE "LUX IN TENEBRIS"
(22 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2024)**

Pendant les vacances de Toussaint, la médiathèque avait proposé aux usagers de **résoudre ce thriller médiéval**, prêté par la Médiathèque départementale du Nord, à l'aide de **tablettes numériques et de panneaux** répartis dans divers endroits de la bibliothèque.



FIN DES ATELIERS D'ART VISUEL

Ce début d'année scolaire a été marqué par l'arrêt des ateliers d'art visuel mis en place par M^{me} Marie BERSILLON. Nous lui souhaitons une bonne continuation et espérons qu'elle profitera pleinement de sa retraite.

Vous avez des appareils en panne qui peuvent être réparés ?



Samedi 25 janvier 2025
de 9 h 30 à 11 h 30
rue des Violettes (ancien local d'Action)

Rendez-vous au



SCALDO
RÉPARE
Café



Contact :
09 67 34 43 63

Service gratuit créé par le C.C.A.S. d'Escaudœuvres dans le cadre du projet d'un Espace de Vie Sociale

<https://www.facebook.com/ville.escaudoevres.officielle/>

Art Ch'ti Show présente

Les Fous Rires du Cambrésis

JEUDI 20 MARS 20H30
LAURENT BAFFIE
SE POSE DES QUESTIONS



33€*

DEPUIS TOUJOURS LAURENT SE POSE DES QUESTIONS QUE PERSONNE NE SE POSE...

LE GENDARME DE SAINT-OMER



27€*

DEUX FUNÈS



22€*

LAURENT DE FUNÈS
ONE MAN SHOW

SAMEDI 22 MARS 20H30 **DIMANCHE 23 MARS 16H**

SALLE POLYVALENTE
RUE DES VIOLETTES
ESCAUDŒUVRES

RÉSERVATIONS BILLETTERIE

AUCHAN
CAMBRAI/ESCAUDŒUVRES

ET POINTS DE VENTES HABITUELS

*FRAIS DE BILLET INCLUS / LICENCE : PLATES-D 2024-006739

(article L.2121-27-1 du C.G.C.T. sur l'expression des groupes politiques des conseils municipaux)

DROIT D'EXPRESSION

M. Régis CRÉPIN - Pour les élus du groupe "Ensemble construisons l'avenir d'Escaudœuvres"

2024, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la fin de l'année 2024 approche. Elle aura été une année particulière aussi bien du point de vue international, national que municipal. Les guerres sont à notre porte, l'assemblée nationale a été dissoute et le gouvernement n'a pas trouvé de majorité, Agristo a déposé un dossier de reprise du foncier de Tereos pour s'installer à Escaudœuvres et cette action divise la population. Quelle année !

S'agissant de notre ville, le projet "Agrist'Hauts de France" fait en effet couler beaucoup d'encre et l'enquête d'utilité publique permettra à chacun de constater que les affaires ont été menées sans influences quelles qu'elles soient et en respectant les règlements en vigueur. Nous sommes membres du comité technique d'installation et pouvons vous assurer que nous n'avons constaté aucune dérive. De plus, l'industriel est à notre écoute notamment dans les domaines qui touchent l'environnement et la sécurité.

La fermeture de l'école Paul Langevin par nécessité d'économie et compte tenu de la baisse constante des effectifs est aussi un évènement, notamment pour les habitants du lotissement Tisserin. La baisse des effectifs des enfants en bas âge n'est pas un bon signe pour une commune. Peut-être n'avons nous pas été assez précurseurs en matière de logements ?

Le projet d'extension de l'école Jean Lebas qui permettra à terme la fermeture de l'école Joliot-Curie est bien engagé. Le rachat de terrain près de la salle polyvalente va permettre un accès facilité et sécurisé aux parents et aux enfants. Toutefois la gestion des élèves de primaire sur une seule école, l'école Joliot-Curie, pendant la phase des travaux sera délicate et mériterait une communication plus approfondie.

La problématique de la réfection des chaussées dans les quartiers autres que le centre-bourg reste entière et soumise à la gestion des budgets communaux. Espérons que nos finances permettront cet entretien.

Profitez bien de cette périodes des fêtes pour vous retrouver en famille. Portez vous bien.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année.

"Ensemble, construisons l'avenir d'Escaudœuvres"

- ◆ Courrier : à déposer en mairie.
- ◆ Mail : ecaescaudoevres2020@gmail.com
- ◆ Facebook : <https://www.facebook.com/ecaescaudoevres>

CHANGEMENTS D'HORAIRE DE LA MAIRIE ET DE LA MÉDIATHÈQUE POUR LA FIN D'ANNÉE :

Mardi 24 et 31 décembre *Fermeture l'après-midi*

- ◆ **CONSULTATION DES NOURRISSONS (de 9 h à 11 h 30 - Salle Danielle Casanova) :**
Les lundis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 14 et 28 avril
- ◆ **PERMANENCE FRANCE SERVICES (de 14 h à 16 h 30 - Salle Casanova, sur rendez-vous au 06 77 62 00 42) :**
Les mardis 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril
- ◆ **PERMANENCE D'ACTION (en mairie) :** Tous les mardis de 9 h à 12 h
- ◆ **RESTAURATION SENIORS (à 12 h - Salle Louis Aragon, sur inscription au 03 27 72 70 83 une semaine à l'avance) :**
Les mercredis (avec ou sans petits-enfants) 15 et 29 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril



Monsieur le maire et les membres du conseil municipal
vous souhaitent une excellente fin d'année et de belles fêtes.

DÉCEMBRE

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU P.L.U. ET L'ALIÉNATION DE CHEMINS RURAUX :

Du lundi 2 décembre au vendredi 6 janvier
Dossier consultable en mairie et sur <https://www.escaudoevres.fr>

Samedi 28 14 h *Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudoevres (5^e manche) - Boulodrome Noëlla Querleu*

JANVIER

RECENSEMENT DE LA POPULATION ET ENQUÊTE FAMILLES :

Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février (*voir les articles en pages 4 et 5*)

Du lundi 6 au vendredi 17 *Points de collecte des sapins de Noël - Rues des Prés, Marais, Épinette, Victor Hugo et Pasteur*

Samedi 25 9 h 30 à 11 h 30 *Ouverture du Scaldo Répare Café - Ancien local d'Action, rue des Violettes*

FÉVRIER

Samedi 8 14 h *Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudoevres (finale consolante) - Boulodrome N. Querleu*

Samedi 15 14 h *Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudoevres (finale d'honneur) - Boulodrome N. Querleu*

MARS

Dimanche 2 7 h 30 à 17 h *Brocante de l'association "Gardons la Pêche" - Salle polyvalente*

Mercredi 19 18 h *Commémoration du cessez-le-feu en Algérie - Départ de la place du 19 Mars 1962*

Jeudi 20 20 h 30 *"Les fous rires du Cambrésis" : Laurent BAFFIE se pose des questions - Salle polyvalente*

Samedi 22 14 h à 18 h *Fête du printemps par le conseil des Sages - Place François Mitterrand*

20 h 30 *"Les fous rires du Cambrésis" : Le gendarme de Saint-Omer - Salle polyvalente*

Dimanche 23 16 h *"Les fous rires du Cambrésis" : Deux FUNÈS - Salle polyvalente*

Samedi 29 19 h *Grande soirée dansante de la Danse de Salon d'Escaudoevres - Salle polyvalente*

OÙ TROUVER LE SCALDOMAG ?

Le ScaldoMag est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Scaldobrigiens.
Il est téléchargeable et consultable sur le site Internet de la ville d'Escaudoevres : <https://www.escaudoevres.fr>
Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service communication de la mairie au 03 27 72 70 67.

Directeur de la publication : Thierry BOUTEMAN, maire • Rédaction et photos : Mairie d'Escaudoevres • Conception graphique, infographie, mise en page et préresse : Service communication de la mairie d'Escaudoevres • Impression : Imprimerie municipale d'Escaudoevres - 1912246465 • Dépôt légal : Décembre 2024 • Tirage : 1 550 exemplaires • Distribution : Service technique de la mairie d'Escaudoevres.